



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 807-2020 du 19 août 2020 qui prolonge cet état d'urgence sanitaire jusqu'au 26 août 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet que les séances puissent se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

PAR CONSÉQUENT la présente séance a lieu à huis clos, via téléconférence.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, tenue via téléconférence le vendredi 21 août 2020 à 17 h 00 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Monsieur Joseph Dydzak, Maire, à l'hôtel de ville
Madame Anna Dupuis Zuckerman, Conseillère au poste numéro 1, en vidéoconférence
Madame Rachel Landry, Conseillère au poste numéro 2, en vidéoconférence
Monsieur Pierre Lussier, Conseiller au poste numéro 3, en vidéoconférence
Monsieur Stefan Tremblay, Conseiller au poste numéro 4, en vidéoconférence
Madame Christine Corriveau, Conseillère au poste numéro 5, en vidéoconférence
Monsieur François Richer Lafèche, Conseiller au poste numéro 6, en vidéoconférence

Est également présent, à l'hôtel de ville, le greffier, Monsieur Luc Lafontaine

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2020
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
- 6 Administration
 - 6.1 Appel d'offres – Contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs
 - 6.2 Embauche d'agents de sécurité
 - 6.3 Nomination de personnes et autorisation à appliquer les règlements municipaux
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure – Lot 5 508 731, 5, avenue de Guyenne – Toits plats



No de résolution
ou annotation

- 7.2 P.I.I.A. – Lot 5 508 731, 5, avenue de Guyenne – Construction d'agrandissements au bâtiment principal
- 7.3 P.I.I.A. – Lot 5 508 443, 7, place d'Artois – Construction de deux agrandissements au bâtiment principal dont un en cour latérale droite et un en cour latérale gauche
- 7.4 P.I.I.A. – Lot 5 508 443, 7, place d'Artois – Remplacement du parement extérieur au garage existant
- 7.5 P.I.I.A. – Lot 5 508 454, 7, chemin Fridolin-Simard – Ajout d'un tambour (de type porche) au bâtiment principal
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Travaux de drainage, avenue de Versailles – Acceptation finale et paiement
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Octroi d'un contrat – Mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

2020-08-098

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture et laisse le point autres sujets ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-08-099

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2020**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juillet 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au plus tard la veille de la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

ADOpte le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 17 juillet 2020 tel que déposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-08-100

3. **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et des comptes à payer jointe en annexe;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

APPROUVE la liste des comptes en date du 21 août 2020 au montant de 374 049,10 \$ dont :

- 319 219,54 \$ sont des comptes payés;
- 54 829,56 \$ sont des comptes à payer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. **DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En vertu du règlement numéro 2006-479 intitulé « Règlement pour déléguer, au directeur général, le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats », le directeur général soumet son rapport de délégation, tel qu'exigé par l'article 2 dudit règlement.

5. **EXPLICATIONS DONNÉES PAR LE MAIRE SUR LES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

6. **ADMINISTRATION**

2020-08-101

6.1 **APPEL D'OFFRES – CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES MOUCHES NOIRES ET DES INSECTES PIQUEURS**

CONSIDÉRANT que le contrat relativement au contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs se termine à la fin de l'année 2020;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres public;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

AUTORISE le directeur général à procéder à un appel d'offres public relativement au contrôle biologique des mouches noires et des insectes piqueurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-08-102

6.2 **EMBAUCHE D'AGENTS DE SÉCURITÉ**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'agents de sécurité pour le Service de protection;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que la responsable du Service de protection recommande l'embauche de Messieurs Stéphane Paquin et Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

EMBAUCHE Messieurs Stéphane Paquin et Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon à titre d'agents de sécurité en tant que salarié à l'essai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-08-103

6.3 **NOMINATION DE PERSONNES ET AUTORISATION À APPLIQUER LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

NOMME Mesdames Laurianne Chenail, Émilie Giroux, Nancy Lachaine et Chantal Lizé ainsi que Messieurs Alexandre Bélisle, Stéphane Paquin, Laurent-Renaud Trudeau-Drevillon, Justin Montpetit et Mathieu Quevillon à titre de personnes ou officiers autorisés à appliquer les règlements suivants, ainsi que tout amendement auxdits règlements :

- SQ 2019 concernant la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre;
- 2012-617 sur le contrôle des animaux;
- Les articles suivants du règlement SQ 04-2012, non abrogés, puisque non incompatibles avec le règlement SQ-2019 :
 - Article 7;
 - Article 10;
 - Article 11;
 - Article 12;
 - Article 13;
 - Article 21.1;

AUTORISE les personnes susnommées à émettre des constats d'infraction à tous les contrevenants auxdits règlements;

ABROGE toute résolution précédemment adoptée visant à nommer des personnes à titre de personnes ou officiers autorisés à appliquer les susdits règlements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. **URBANISME**

2020-08-104

7.1 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 508 731, 5, AVENUE DE GUYENNE – TOITS PLATS**

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure pour le lot 5 508 731, soit le 5, avenue de Guyenne;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que cette demande a pour effet d'autoriser la construction de deux (2) agrandissements au bâtiment principal avec toits plats alors que selon le règlement sur le zonage numéro 2006-493 et ses amendements, la pente minimale d'un toit d'une habitation est fixée à 5/12;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, par sa résolution numéro CCU20-0804, recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure numéro 2020-0005 pour la construction de deux (2) agrandissement au bâtiment principal avec toits plats telle que présentée par le requérant;

CONSIDÉRANT que selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), cette demande fut publiée sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) en date du 22 juillet 2020 et affichée aux endroits prescrits sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire n'a été reçu suite à la publication de l'avis public invitant les gens à transmettre à la Ville leurs commentaires, approbations ou oppositions;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Rachel Landry, appuyé par Monsieur Pierre Lussier et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

ACCORDE la dérogation mineure demandée numéro 2020-0005 pour la construction de deux (2) agrandissement au bâtiment principal avec toits plats telle que présentée par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-08-105

7.2

**P.I.I.A. – LOT 5 508 731, 5, AVENUE DE GUYENNE –
CONSTRUCTION D'AGRANDISSEMENTS AU BÂTIMENT
PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la construction de deux agrandissements au bâtiment principal en partie Ouest, qui comprend la démolition de la véranda actuelle et l'enlèvement du cabanon;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan d'implantation;
- Plan d'architecture;
- Échantillons de revêtement extérieur et de toiture;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro CCU20-0805, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;



No de résolution
ou annotation

2020-08-106

7.3

P.I.I.A. – LOT 5 508 443, 7, PLACE D'ARTOIS – CONSTRUCTION DE DEUX AGRANDISSEMENTS AU BÂTIMENT PRINCIPAL DONT UN EN COUR LATÉRALE DROITE ET UN EN COUR LATÉRALE GAUCHE

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la construction de deux agrandissements au bâtiment principal dont un en cour latérale droite et un en cour latérale gauche pour y ajouter un garage double, une salle familiale, un gym et une salle à dîner;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan d'implantation;
- Plan d'architecture;
- Échantillons et dépliants;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par ses résolutions numéros CCU20-0806 et CCU20-0807, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE les recommandations favorables du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction de deux agrandissements au bâtiment principal dont un en cour latérale droite et un en cour latérale gauche tel que présenté par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Anna Dupuis Zuckerman, appuyé par Madame Christine Corriveau et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation favorable du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction de deux (2) agrandissements au bâtiment principal tel que présenté par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

2020-08-107

7.4

**P.I.I.A. – LOT 5 508 443, 7, PLACE D'ARTOIS – REMPLACEMENT
DU PAREMENT EXTÉRIEUR AU GARAGE EXISTANT**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour le remplacement du parement extérieur au garage existant, soit le remplacement de déclin de vinyle par un déclin de bois de type *Maibec* et de pierre de type *culture stone*;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan d'implantation;
- Plan d'architecture;
- Échantillons et déliants;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro CCU20-0808, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Monsieur Stefan Tremblay et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation favorable du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le remplacement du parement extérieur au garage existant tel que présenté par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2020-08-108

7.5

**P.I.I.A. – LOT 5 508 454, 7, CHEMIN FRIDOLIN-SIMARD – AJOUT
D'UN TAMBOUR (DE TYPE PORCHE) AU BÂTIMENT PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT la demande déposée par le requérant pour l'obtention d'un permis de construction pour la construction d'un tambour (de type porche) au bâtiment principal, côté Ouest;

CONSIDÉRANT que le requérant doit présenter un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT que le requérant a remis au Service de l'urbanisme, avec sa demande :

- Plan d'implantation;
- Plan de construction;
- Échantillon du parement extérieur;

CONSIDÉRANT que les travaux prévus respectent les critères d'évaluation et les orientations du règlement sur les P.I.I.A. numéro 2006-499 et ses amendements;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), par sa résolution numéro CCU-20-0809, recommande l'acceptation de la demande telle que présentée par le requérant;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Monsieur François Richer Lafèche et résolu que ce Conseil :

ENTÉRINE la recommandation favorable du CCU;

APPROUVE le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un tambour (de type porche) au bâtiment principal tel que présenté par le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. **TRAVAUX PUBLICS**

2020-08-109

8.1 **TRAVAUX DE DRAINAGE, AVENUE DE VERSAILLES – ACCEPTATION FINALE ET PAIEMENT**

CONSIDÉRANT que la Ville a octroyé un contrat à l'entreprise David Riddell Excavation/Transport pour la réalisation de travaux correctifs dans un dossier de problématique de drainage sur l'avenue de Versailles, au montant de 15 298.97 \$, toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés au mois de décembre 2018 et que des travaux supplémentaires ont été réalisés, pour un montant de 18 601.80 \$, toutes taxes incluses, en juillet 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de l'ingénieur Alexandre Latour, de procéder à l'acceptation finale dans ce projet ainsi qu'à la libération de la retenue au montant de 1 386.65 \$, taxes en sus, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Pierre Lussier, appuyé par Madame Rachel Landry et résolu que ce Conseil :

PROCÈDE à l'acceptation finale des travaux relativement au contrat pour travaux correctifs pour le problème de drainage sur l'avenue de Versailles;

LIBÈRE le montant de 1 386.65 \$, taxes en sus, à titre de retenue tel que prévu à l'appel d'offres, à l'entrepreneur David Riddell Excavation/Transport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. **HYGIÈNE DU MILIEU - ENVIRONNEMENT - LOISIRS**

2020-08-110

9.1 **OCTROI D'UN CONTRAT – MISE À NIVEAU DES SENTIERS DU PARC D'ESTÉREL**

CONSIDÉRANT que la Ville désire procéder à la mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux (2) subventions pour ce projet, à savoir; 83 343.25 \$ avec le programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers de pratique d'activités de plein air ainsi que 15 000 \$ avec le Fonds de développement Tourisme Laurentides;

CONSIDÉRANT qu'un appel de propositions a été fait pour obtenir des offres pour la réalisation de ce projet afin d'octroyer, conformément au règlement sur la gestion contractuelle en vigueur, un contrat de gré à gré;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux (2) propositions;

CONSIDÉRANT que le directeur général a soumis au Conseil sa recommandation et que le Conseil est d'avis qu'il est dans le meilleur intérêt de la Ville d'octroyer le contrat au plus bas proposant, Gestion Inlandsis Inc.;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Madame Christine Corriveau, appuyé par Madame Anna Dupuis Zuckerman et résolu que ce Conseil :

OCTROIE un contrat pour la mise à niveau des sentiers du Parc d'Estérel à Gestion Inlandsis Inc. et ce, pour un montant de 94 118.31 \$, toutes taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. **CORRESPONDANCE**

11. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**


12. **AUTRES SUJETS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Stefan Tremblay, appuyé par Monsieur François Richer Lafèche et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 17 h 20, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers


Joseph Dydzak, B.A. Hons., LL.B., M.B.A.
Maire


Luc Lafontaine, B.A.A. g.m.a
Greffier

Je, Joseph Dydzak, Maire d'Estérel, confirme l'adoption de toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2020-08-111



No de résolution
ou annotation

**Liste des comptes payés
Au 21 août 2020**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Mireille Plamondon	17-07-2020	10552	161.14 \$
Aluminium J. Clément Inc.	17-07-2020	10553	312.31 \$
Aquatech Soc. de Gestion de l'eau Inc.	17-07-2020	10554	1 666.61 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	17-07-2020	10556	418.26 \$
Construction Monco Inc.	17-07-2020	10557	21 171.99 \$
Construction Parallèle	17-07-2020	10558	7 690.48 \$
Gestion Imbert Inc.	17-07-2020	10559	407.83 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	17-07-2020	10560	94.79 \$
Dicom Express	17-07-2020	10561	24.72 \$
Distribution EauxMax Enr.	17-07-2020	10562	178.00 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	17-07-2020	10563	2 242.01 \$
Effigiart Inc.	17-07-2020	10564	464.50 \$
Jardin Tom Pousse	17-07-2020	10565	3 926.32 \$
Juteau Ruel Inc.	17-07-2020	10566	197.92 \$
LEDG Inc.	17-07-2020	10567	192 933.96 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	17-07-2020	10569	2 732.26 \$
Laurentides RE/Sources Inc.	17-07-2020	10570	110.92 \$
Richelieu St-Laurent	17-07-2020	10571	370.48 \$
Sani-Nord	17-07-2020	10572	816.32 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	17-07-2020	10573	536.65 \$
Ville de Sainte-Adèle	17-07-2020	10574	472.32 \$
Centre de Location GM Inc.	17-07-2020	10575	1 244.16 \$
Hors Limite Inc.	22-07-2020	10577	794.00 \$
Albert Israël et Claudia Baruch	05-08-2020	10578	200.00 \$
Boisclair & Fils Inc.	05-08-2020	10579	1 011.78 \$
Mathieu Bouchard	05-08-2020	10580	1 121.01 \$
Centre d'Auto Valiquette Inc.	05-08-2020	10581	605.06 \$
Réjean Charron	05-08-2020	10582	605.00 \$
Conteneur Recycle Inc.	05-08-2020	10583	1 605.88 \$
Dicom Express	05-08-2020	10584	24.65 \$
Excavation Norco Inc.	05-08-2020	10586	518.59 \$
Cie d'Extermination Chomedey Inc.	05-08-2020	10587	196.61 \$
Groupe Hémisphère Inc.	05-08-2020	10588	4 540.08 \$
Jobboom Inc.	05-08-2020	10589	684.10 \$
H2Lab Inc.	05-08-2020	10590	301.81 \$
Lafarge Canada Inc.	05-08-2020	10591	4 704.00 \$
LBEL Inc.	05-08-2020	10592	807.51 \$
Les Uniformes W. Gradiner/Uniplus	05-08-2020	10593	287.44 \$
Loisirs Laurentides	05-08-2020	10594	80.48 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	05-08-2020	10595	6 749.97 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	05-08-2020	10596	619.92 \$
Prévost Fortin D'Aoust S.E.N.C.	05-08-2020	10597	402.41 \$
SAAQ	05-08-2020	10598	12.30 \$
UMQ	05-08-2020	10599	2 134.23 \$
Desjardins Marine Ste-Adèle	05-08-2020	10600	600.74 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 142.04 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	556.76 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	2 551.38 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	70.63 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	20.93 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	452.73 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	636.13 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	271.63 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	89.74 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	390.08 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	6.02 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	500.14 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	1 040.74 \$
Telus	31-07-2020	Internet	993.47 \$
Mastercard Banque Nationale	31-07-2020	Internet	1 787.80 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	696.21 \$
Ultramar Ltée	31-07-2020	Internet	772.30 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	5.68 \$
Bell Canada	31-07-2020	Internet	555.31 \$
CARRA	31-07-2020	Internet	1 772.03 \$
Fonds de Solidarité FTQ	31-07-2020	Internet	4 394.94 \$
Hydro-Québec	31-07-2020	Internet	2 636.42 \$
Revenu Québec	31-07-2020	Internet	272.66 \$
Revenu Canada	31-07-2020	Internet	2 162.61 \$
Revenu Canada	31-07-2020	Internet	5 825.71 \$
Revenu Québec	31-07-2020	Internet	22 102.45 \$
Syndicat Canadien de la Fonction Publique	31-07-2020	Internet	731.48 \$

Total payé 319 219.54 \$

En vertu du règlement # 2007-516, je vous sou mets le rapport des dépenses tel qu'exigé à l'article 5 du règlement sur le contrôle et suivi budgétaire.

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, trésorière

**Liste des comptes à payer
Au 21 août 2020**



Nom du Fournisseur	Date du chèque	Numéro	Montant
Sylvie Piché et Nathalie Gilet	21-08-2020	10601	10 500.00 \$
B.M.R. Eugène Monette Inc.	21-08-2020	10603	3 200.27 \$
Camion Freightliner Mont-Laurier	21-08-2020	10604	156.14 \$
Réjean Charron	21-08-2020	10605	175.00 \$
Conception Électrique 2000 Inc.	21-08-2020	10606	172.35 \$
Distribution EauxMax Enr.	21-08-2020	10607	125.50 \$
Entreprises PLG Lauzon Inc.	21-08-2020	10608	557.07 \$
Fournitures de Bureau Denis	21-08-2020	10609	990.91 \$
Villemaire Pneus et Mécanique	21-08-2020	10610	281.27 \$
Toromont Cat (Québec)	21-08-2020	10611	1 744.88 \$
Journal Accès	21-08-2020	10612	93.82 \$
Juteau Ruel Inc.	21-08-2020	10613	135.59 \$
Martech Signalisation Inc.	21-08-2020	10614	247.20 \$
Michelle Sullivan Communications	21-08-2020	10615	862.31 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	21-08-2020	10616	20 946.82 \$
Multi-Recyclage S.D. Inc.	21-08-2020	10617	1 121.18 \$
Pièces d'Autos Prud'Homme Inc.	21-08-2020	10618	171.26 \$
Brandt	21-08-2020	10619	773.45 \$
Option Sécuré	21-08-2020	10620	1 490.67 \$
Prévost Fortin d'Aoust S.E.N.C.	21-08-2020	10621	419.66 \$
Sani-Dépôt	21-08-2020	10622	981.12 \$
SIMO Management Inc.	21-08-2020	10623	2 012.06 \$
SPCA Lanaudière Basses-Laurentides	21-08-2020	10624	883.87 \$
Subaru Ste-Agathe	21-08-2020	10625	79.68 \$
UMQ	21-08-2020	10626	48.37 \$
URBA+Consultants	21-08-2020	10627	5 748.75 \$
Ventes Ford Élite (1978) Inc.	21-08-2020	10628	366.73 \$
Services de Café Van Houtte Inc.	21-08-2020	10629	543.63 \$
Total à payer			54 829.56 \$

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau
Trésorière